



Les Nouvelles

Volume 14 - numéro 18 - 31 janvier 2013

Filtrage des bénévoles : une action prioritaire du Comité Vigie aînés

Votre coordonnatrice adjointe participe depuis décembre 2012 au Comité Vigie aînés du Service de police de Montréal (SPVM). Le rôle de ce comité est de favoriser les échanges et la concertation afin de permettre au service de police de mieux intervenir auprès des citoyens âgés. À ce jour, les travaux ont porté tout particulièrement sur la nécessité de sensibiliser les policiers aux réalités du vieillissement. En plus de trois agents du secteur nord du SPVM, Cécile Plourde présidente de la FADOQ Montréal, Marie Beaulieu, titulaire de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées de l'Université de Sherbrooke, M^e Marie-Claude Lauzanne, procureure de la Couronne Ville de Montréal, Marie Cantin et Louise-Buzit-Beaulieu responsables à Montréal et au Québec du Plan d'action contre la maltraitance du MSSS font partie du Comité Vigie aînés.

Cette table est aussi une occasion pour les membres de faire part de leurs préoccupations et de leurs besoins spécifiques. Lors de la rencontre du 4 décembre 2012, COMACO a soulevé la longueur dans les délais lorsque le filtrage ou l'examen des bénévoles est jugé nécessaire par le Service de police. Le Comité a reconnu cette problématique et l'a inscrite comme action prioritaire.

Conférence : « Le vieillissement de la personne âgée atteinte d'une maladie mentale : mieux comprendre pour mieux intervenir en équipe »

Plusieurs de nos membres se disent inquiets, voire démunis, lorsque des aînés atteints de troubles cognitifs, physiques ou de difficultés d'adaptation ou de toute autre maladie mentale leur sont référés par des établissements de santé. Malgré toute la bonne volonté, les organismes du maintien dans la communauté n'ont généralement pas les ressources ou les connaissances pour encadrer ces personnes et les intégrer à leurs activités. Quoi faire dans ce genre de situation? Selon l'Association canadienne pour la santé mentale filiale de Montréal (ACSM), on doit tout d'abord savoir ce qui distingue le vieillissement de la maladie, être en

mesure d'identifier les symptômes et connaître les ressources pour référer adéquatement la personne qui en souffre.

C'est ce que propose la conférence intitulée « Le vieillissement de la personne âgée atteinte d'une maladie mentale : mieux comprendre pour mieux intervenir en équipe » qui se tiendra le **jeudi 28 février 2013 de 9 h à 12 h** au Centre Saint-Pierre. Frais d'inscription (par participant) : membre de l'ACSM-Montréal (individu ou organisme) : 20 \$ — non membre: 40 \$. Conférencière : Dre Geneviève Létourneau, psychiatre au programme de gérontopsychiatrie de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine. Pour plus d'informations : www.acsmontreal.qc.ca. **Formulaire d'inscription en pièce jointe.**

Nouvelles des membres

Le Centre du Vieux Moulin étend ses services en offrant le service PAIR

Nous félicitons le Centre du Vieux-Moulin qui étendra ses services en offrant le Programme PAIR sur le territoire sud-ouest de Montréal. Le Programme PAIR est un service téléphonique automatisé qui joint les aînés afin de s'assurer de leur bon état de santé.

COMACO a fait partie du Comité d'implantation du programme PAIR à Montréal aux côtés de l'Agence de la santé et des services sociaux, du Service de police de Montréal (SPVM), du CSSS Cavendish et du Comité provincial PAIR. Ce comité avait pour objectif de mobiliser les principaux acteurs du milieu institutionnel et communautaire autour du projet d'implantation de quatre agences orchestrée par le Comité national PAIR. Depuis sa création il y a près d'un an, le Comité a procédé à un découpage territorial, identifié des critères de sélection et lancé un appel de propositions.

Soulignons que ce programme constitue en soi une initiative intéressante pour assurer la sécurité des aînés à domicile ou pour leur rappeler la prise de médicaments. Mais il faut savoir que ce projet entraîne des coûts. C'est la raison pour laquelle votre regroupement souhaitait faire partie du comité d'implantation. Il était essentiel pour nous de s'assurer que les différents intervenants dans ce dossier connaissent les réalités des organismes du maintien dans la communauté et des impacts financiers d'un tel projet dans leur organisation. Par ailleurs, COMACO avait annoncé dès le départ qu'il ne participera pas à la sélection de projets.

Le Centre du Vieux-Moulin de LaSalle est le seul organisme à répondre à l'appel de propositions lancé en octobre 2012. Ce dernier, qui correspond parfaitement aux critères, couvrira le sud-ouest de Montréal.

Votre regroupement a décidé la semaine dernière de se retirer du Comité d'implantation. Nous croyons avoir joué notre rôle de veille dans ce dossier et sommes d'avis que la promotion de ce programme appartient au Comité provincial PAIR si ce dernier souhaite relancer un appel pour couvrir les trois zones non desservies. (J. Roy)

Le deuil, en parler pour mieux vivre

Le Centre de formation Monbourquette (CFM) offre gratuitement des ressources et du soutien aux personnes qui traversent un deuil suite au décès d'un proche. Les services offerts par la Maison sont les suivants : une ligne d'écoute sans frais (1-888 LE DEUIL), des rencontres individuelles ou familiales, des groupes de soutien et de la musicothérapie.

Le CFM a développé des conférences de deux heures maximum destinées au grand public : l'une porte sur les étapes du deuil, l'autre sur le deuil chez les aînés. La conférencière et formatrice Nathalie Viens peut se déplacer dans vos organismes. Vous trouverez tous les détails sur le contenu ces formations offertes en visitant le site web : www.formationmonbourquette.com ou en consultant le **dépliant et le contenu de la formation pour aînés en pièces jointes.**

Josée Roy

Coordonnatrice adjointe